



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

SDIS DE LA LOIRE
8, RUE DU CHANOINE PLOTON
CS 50541
42007 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

B - Identification du titulaire du marché public

Transport Urgent Rémy Goutte
3 chemin des Crazats – Lot. Dolce Vista
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON
Siret : 510 329 774
remygoutte@gmail.com

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Transport de matériels et d'équipements pour le SDIS42

■ Date de la notification du marché public : **19 décembre 2019**

■ Durée d'exécution du marché public : **La durée de validité de l'accord-cadre est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 1 An(s), à compter du 1er janvier 2020. Sauf dénonciation par le pouvoir adjudicateur dans le délai de 3 mois avant l'échéance annuelle, l'accord-cadre est reconductible de manière tacite, 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s). Le titulaire de l'accord cadre ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du code de la commande publique.**

■ Montant initial de l'accord-cadre :

- **Sans montant minimum**
- **Sans montant maximum**

Il s'agit d'un accord cadre à prix unitaires. Les prestations sont rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

Depuis plusieurs semaines, le contexte géopolitique international a lourdement touché le marché du pétrole. On constate une hausse sans précédent des prix du carburant à fort impact financier pour les activités de transport routier.

Afin de préserver la poursuite des activités de transport de marchandise réalisées par la société « Transport Urgent Rémy Goutte » pour les livraisons du SDIS42, intra et extra départemental, il est proposé d'accepter pour 2022 la révision de prix demandée par le titulaire soit une augmentation de 4% par rapport aux prix initiaux du marché.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant, portant révision tarifaire, est conclu dans le cadre de la clause de révision prévue à l'article du 5-2 du CCP.

Pour 2022, les prix unitaires du marché subissent une augmentation de 4% par rapport aux prix initiaux du marché fixés en 2019 par le titulaire à la remise de son offre.

Le SDIS42 renonce à faire valoir son droit de résiliation prévu à l'article 5-2 du CCP par la clause limitative dite de « sauvegarde ».

Une première révision de prix de 2% a été appliquée en janvier 2022. Une seconde augmentation de 2% supplémentaires sera appliquée à la date de notification du présent avenant.

Les prix du marché sont révisés conformément au bordereau des prix unitaires annexé.

Le présent avenant entrera en vigueur à sa date de notification.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui, augmentation des prix unitaires du BPU

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Projet